



Grand débat à Clohars le 22/02/2019

Thème organisation de l'état et des services publics

Mr le Maire fait lecture des données chiffrées de la fiche du site du Grand Débat.

Françoise Morin : Depuis l'arrivée d'Internet, les services publics se dégradent. Accompagnante de migrants qui demandent des rendez-vous à la préfecture. Les demandes doivent maintenant se faire par Internet et les réponses ne sont pas adaptées.

Intervention : Les services publics par Internet ne valent rien, rien ne vaut le contact humain. En tant qu'auxiliaire de vie, j'ai aidé des personnes qui n'avaient pas d'Internet. Les services publics et sociaux sont là pour aider des personnes, on galère quand ces services sont rendus par Internet.

GJ : Ce qui finance le service public c'est les impôts ou la dette. Il faut faire des économies. Mais malheureusement elles sont faites sur le dos des humains. Il n'y a plus d'argent pour financer les services publics, alors que l'évasion fiscale si elle était maîtrisée, apporterait ces finances.

Question au Député : Dans le programme de LREM combien de postes de fonctionnaires doivent être supprimés ? Réponse : environ 120 000.

Infirmier libéral : la population vieillit à très grande vitesse sur notre territoire. Il y a des quotas pour l'implantation des nouveaux infirmiers car la charge de travail est de plus en plus grande. De fait la qualité des soins diminue. Les maisons de santé ne règlent pas les problèmes de la santé.

Internet peut être commode pour des démarches, mais il n'y a pas d'accompagnement pour aider quand la bascule se fait trop rapidement vers le numérique.

GJ : concernant le handicap, il n'y a pas de stabilité dans les conseils qui sont donnés par les services publics, les réponses sont variables d'un agent à l'autre. Les contacts par Internet sont inhumains.

Il faut continuer à se battre pour conserver nos services publics. Le site qui fonctionne bien c'est impots.gouv.fr, mais sur les sites d'aides, il y a trop souvent des problèmes (CAF, Sécu, Pole emploi...).

Éducation : sur l'académie de Rennes il y aurait bientôt un grand nombre de suppression d'emplois en CDD, pourtant l'éducation des jeunes devrait être une priorité.

Pour contacter certains services publics, il y a des numéros de téléphone surtaxés (CAF, Sécu...).

Pour les écoles, qui sont les énarques qui ont déterminé le nombre d'enfants minimum par classe ? Ces choix conduisent à de trop nombreuses fermetures de classes.

Mr le Maire : il y a deux tendances en France : le libéral qui favorise le privé et le social-démocrate qui finance les services avec l'argent du contribuable. Le modèle protecteur de notre société est en permanence remis en cause. Plus la population augmente et vieillit, plus on a besoin de services aux personnes. L'éducation est un service essentiel comme la santé. L'éducation est trop souvent instrumentalisée par le politique, elle est trop idéologique. Il faut accompagner les enfants pour faire les choses ensembles, [prendre exemple sur la Finlande](#).

Mr le Député : il y a beaucoup de paradoxe sur les questions liées aux services publics. Internet peut être très utile pour tous types de déclaration. La France est le pays qui redistribue le plus : sur 1000 euros prélevés, 557 euros sont redistribués aux citoyens, le coût des élus c'est 1 euro.

Mr le Député : Pourquoi réduire le nombre de fonctionnaires ? Rappel pour LREM c'est 120000 de moins, c'est pour faire des économies, pour optimiser les services prioritaires pour qu'ils fonctionnent mieux (éducation, justice, santé, armée). Ces services sont financés par l'impôts et la dette. Pour ne pas augmenter la pression fiscale, il faut trouver des pistes pour réduire les dépenses. Le modèle de la redistribution à la française est un beau modèle.

Intervention : vote d'une loi en août 2018, diminution des aides et paiements versés aux associations aidant les personnes en difficulté.

Le maintien des services publics est possible en allant chercher l'argent là où il est. Il faut tendre vers plus de justice sociale et fiscale.

GJ : L'AAH (allocation aux adultes handicapés) est à 860 euros aujourd'hui, c'est trop peu pour vivre décemment.

Conclusion

Mr le Maire : faire société c'est faire compromis.

Une personne dans la salle : il faut s'écouter et s'entendre.